

Date de l'affichage : 11 décembre 2025

**Appel de candidatures pour une chaire de recherche du Canada de niveau 2
dans un domaine stratégique de l'Université TÉLUQ**

La TÉLUQ a le plaisir d'annoncer un appel de candidatures pour une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en vue d'une présentation à l'automne 2026. Ces chaires, d'une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois, sont d'une valeur de 100 000 \$ par année, ainsi qu'un montant supplémentaire de 20 000 \$ par année pour tout titulaire qui en est à son premier mandat. Un descriptif du programme est disponible à l'adresse Web suivante : www.chairs-chaires.gc.ca.

Admissibilité des personnes candidates

Ce concours est ouvert aux professeures et aux professeurs déjà en poste à l'Université TÉLUQ ainsi qu'aux professeures et professeurs de l'externe, dans lequel cas le département d'attaché sera déterminé en fonction de la thématique de recherche de la personne candidate.

Les chaires de niveau 2 sont destinées à des chercheuses et chercheurs émergents exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. La personne candidate doit aussi avoir au moins un statut de professeur régulier ou posséder les qualifications nécessaires pour être nommée à ce niveau.

Les candidates ou candidats à une chaire de niveau 2 doivent être de nouvelles chercheuses ou de nouveaux chercheurs, c'est-à-dire avoir obtenu leur diplôme le plus avancé au maximum 10 ans avant de présenter sa candidature au concours des chaires (automne 2026).

Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant, et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique, peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Dans de tels cas, la TÉLUQ doit présenter au Programme des CRC une justification en bonne et due forme, selon le processus du Programme (voir : http://www.chairschaires.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#s3).

Fonctionnement du concours de recrutement

Conformément à la *politique des unités et chaires de recherche de l'Université* et aux exigences du Programme des CRC, l'Université procède à un affichage public de l'appel à candidatures.

Le comité de sélection, composé du directeur de l'enseignement et de la recherche, du directeur du service de la recherche, de deux professeures ou professeurs de catégorie IV de l'Université TÉLUQ et de deux chercheuses ou chercheurs universitaires

externes de même niveau académique, réalisera un examen minutieux des candidatures reçues.

Les candidatures seront évaluées selon la concordance entre la chaire proposée et le [plan stratégique de la recherche de l'Université TÉLUQ](#), son plan d'intégration dans l'écosystème de la recherche de l'Université TÉLUQ, et selon les [critères du Secrétariat des chaires de recherche du Canada](#), c'est-à-dire :

1. Être un·e excellent·e chercheur·e émergent·e de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche ;
2. Avoir démontré qu'il/elle a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années ;
3. Avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'il/elle est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellent·e·s stagiaires, étudiantes et étudiants ainsi que futur·e·s chercheurs et chercheuses ;
4. Proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité, et qui est en concordance avec le [Plan stratégique de la recherche Université TÉLUQ](#).

À noter que, considérant les cibles de l'Université TÉLUQ à atteindre en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI) dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada, les candidatures féminines pourraient être privilégiées pour le présent affichage. Le Comité de sélection se réserve le droit de ne pas combler cette chaire, advenant que les critères d'excellence ou nos engagements en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI) ne puissent être respectés.

Engagement de l'établissement envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université TÉLUQ souscrit avec conviction aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Elle reconnaît l'importance de l'EDI dans la poursuite de l'excellence en enseignement et en recherche. Ainsi, l'Université TÉLUQ entend non seulement contribuer à une meilleure représentativité de la collectivité canadienne au sein des milieux de recherche canadiens, mais également à promouvoir l'excellence en recherche, et ce, de façon durable. Dans cette optique, l'Université TÉLUQ s'engage à devenir, par ses actions, un chef de file en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Tel que déclaré dans la *politique des unités et chaires de recherche de l'Université*, l'Université TÉLUQ adhère entièrement au *Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion* du Secrétariat des chaires de recherche du Canada qui vise une représentation équitable des femmes, des minorités visibles, des personnes handicapées et des autochtones. Ainsi, l'Université TÉLUQ respecte les règles d'attribution et de renouvellement d'une chaire de recherche du Canada incluant notamment les dispositions suivantes :

- Incite les personnes issues des groupes désignés (les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles) à présenter leur candidature ;
- Entreprend des mesures de recrutement actives pour les membres de groupes sous-représentés ;

- Adopte des mesures de protection pour s'assurer que les personnes qui ont eu des interruptions de carrière ne sont pas désavantagées injustement ;
- Fait participer les agents en matière d'équité de la TÉLUQ, ou de personnes occupant des postes équivalents, au processus de recrutement, de mise en candidature et de nomination.
- Reconnaît l'incidence légitime que les congés (par exemple les congés de maternité ou les congés de maladie) peuvent avoir sur le dossier de réalisations en recherche d'un candidat, ce dont il sera dûment tenu compte au cours du processus d'évaluation.

Dossiers de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur dossier de candidature au service de la recherche (service.recherche@teluq.ca), au plus tard le **8 mars 2026 à 23 h 59**. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

1. Une lettre de présentation (1 page) mettant en évidence l'excellence de la personne candidate, c'est-à-dire qu'elle est une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche.
2. Une description du programme de recherche (maximum 6 pages, résumé et liste de références non compris) pour la chaire, comprenant :
 - a. Une mise en contexte
 - i. Explication en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité ;
 - ii. Mise en contexte de la recherche proposée par rapport à la documentation savante pertinente ;
 - iii. Explication du lien qui existe entre la recherche proposée et les travaux en cours de la personne candidate, ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à ces travaux ;
 - iv. Description de la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine ;
 - v. Description de l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant) ;
 - vi. Démonstration de la manière dont la recherche proposée contribuera à la réalisation du plan stratégique de la recherche de l'établissement.
 - b. La méthodologie
 - i. Description des stratégies de recherche et des activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser les objectifs énoncés en matière de recherche ;
 - ii. Justification du choix de la méthodologie.
 - c. Participation des utilisatrices ou utilisateurs de la recherche et diffusion des résultats

- i. Description de la manière dont, le cas échéant, les utilisatrices ou utilisateurs de la recherche participeront aux diverses étapes du programme de recherche (p. ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats) ;
 - ii. Description de la manière dont les résultats de recherche seront diffusés.
- d. Description des stratégies de formation proposées
 - i. Description des stratégies de formation qui seront employées pour attirer des étudiantes et étudiants de tous les niveaux et stagiaires du meilleur calibre ;
 - ii. Description de la stratégie qui sera employée pour créer un milieu qui attire, forme et retient des étudiantes et étudiants et stagiaires du meilleur calibre ;
 - iii. Description des rôles et des responsabilités qui seront confiés aux étudiantes ou étudiants et aux stagiaires et spécification des tâches, surtout celles qui ont trait à la recherche, qu'elles et ils exécuteront, en précisant en quoi ces tâches seront complémentaires de leur formation universitaire et leur permettront de parfaire leur expertise en recherche.
3. La démonstration de son expérience en formation et en (co-)supervision d'étudiantes ou d'étudiants (au doctorat, à la maîtrise ou au baccalauréat) et de stagiaires (le cas échéant) ainsi que ce qu'elle a mis en pratique pour les faire participer à ses activités de recherche. Si les possibilités de contribuer à la formation et à la supervision ont été limitées parce que votre université n'offre pas de programmes d'études supérieures dans son domaine ou sa discipline, décrivez les stratégies proactives mises en œuvre pour contribuer à la formation d'étudiantes ou d'étudiants malgré ces difficultés (1 page, avec la liste en annexe) ;
4. Un plan d'intégration du programme de recherche dans l'écosystème de l'Université TÉLUQ (stratégie de collaborations internes et externes selon la nature des projets et les thématiques de la recherche à l'Université TÉLUQ, besoins en équipements, infrastructures, et espaces, etc.).
5. Un curriculum vitae (CVC) ;
6. [Le formulaire de déclaration volontaire.](#)

L'Université TÉLUQ reconnaît les savoirs autochtones ou tout autre type de recherche non conventionnel en matière d'excellence de la recherche.

Cette information sera transmise au comité de sélection. Chacune des candidatures recevra les commentaires du comité de sélection concernant son dossier au printemps 2026 et l'Université TÉLUQ procédera à la présentation de la candidature retenue en visant l'automne 2026 au Programme des chaires de recherche du Canada.

L'Université TÉLUQ offre des mesures d'adaptation des conditions de travail en fonction des besoins de l'employé ayant une déficience (par exemple auditive, visuelle ou de mobilité). Une demande d'accommodement n'aura pas de conséquence sur la demande d'emploi. Pour plus d'information, contacter : Jessica Lévesque au jessica.levesque@teluq.ca.

Pour toutes questions en lien avec le présent appel de candidatures, vous pouvez contacter service.recherche@teluq.ca.

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche